AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur A. Vigerie, 7 mars 1864

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Vigerie, 7 mars 1864

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (119r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Vigerie, 7 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43073

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>7 mars 1864</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Vigerie, A.</u>
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméJean-Baptiste André Godin joint une lettre de monsieur Ackermans, un client, et indique que les remises d'été ne peuvent être en Belgique différentes de celles consenties en France. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire : il demande des nouvelles des renseignements attendus sur l'agent mystérieux envoyé de Guise à Laeken : selon Godin, il ne peut s'agir que de Telliez ou Delabarre.

Mots-clés

<u>Distribution des produits</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u>, <u>Procédure (droit)</u> Personnes citées

- Ackermans [monsieur]
- Delabarre [monsieur]
- Telliez [monsieur]

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u>
Lieux cités<u>Laeken, Bruxelles (Belgique)</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

119 Morseur Vigera vous results a inter come dune My elechumans que arris apprime to motifs que is a vis vactormens emigent in represen we dout a be faire plus tou lout an it faut within sanditions erregatives et si nous es cathe entraine a faire pour quelques maisons une fatur be affaires faites in the it me anible que hour on puntons quire faire Jank contitions you who de France with a scrait for posts outerto a des demiss a conditions constionmello pour lass vous me nightigures rain to listine abhreis des hunsingniments qui a ité envoyé de Guise a Liene pour mon que oma a four gur puissent asser it . all right pas fait whenaithe her agrapments sent way your to river rante